



COMITE NATIONAL DU 29 MARS 2022

DECLARATION RELATIVE AU DEFAUT D'INFORMATION DES IRP SUR LE CALENDRIER D'ASSAINISSEMENT & DEMANTELEMENT DE CERTAINES INB

Monsieur l'Administrateur Général,

De façon hélas régulière, et tout récemment s'agissant du programme d'assainissement & démantèlement du site de Fontenay-aux-Roses, les représentants des organisations syndicales du CEA, **par ailleurs membres de la Commission Locale d'Information** ont appris, à l'occasion d'une réunion de cette instance d'information composée de parlementaires, d'élus locaux, de représentants de la société civile et du monde associatif, que le calendrier d'achèvement des travaux d'A&D était reporté de 27 années, soit de 2030 à 2057 !

Dans les mêmes circonstances, nos élus avaient déjà appris, il y a quelques années, un nième report de cet objectif ... pour une durée de dix ans.

Nous avons déjà dénoncé ce dysfonctionnement ... manifestement nous n'avons pas été entendus.

La délégation CFE-CGC :

- en premier lieu, vous rappelle que tout projet et toute décision de cette ampleur relève d'une **information préalable obligatoire** des IRP, nationales et/ou locales, dont il n'est pas utile de vous rappeler qu'elle peut être sanctionnée ;
- en second lieu, relève une fois encore l'écart entre les belles paroles sur le dialogue social et la réalité, quand nos élus découvrent, publiquement et avec un certain abattement, des informations de cette importance en même temps que des interlocuteurs « de la société civile » pas toujours bienveillants à l'égard du CEA, et à l'occasion d'une commission dédiée (on pourrait en sourire) à la transparence.

Au-delà de la violation des prérogatives de nos instances et des élus du personnel, comment pensez-vous que soit perçue :

- **par nos élus** cette indifférence pour des partenaires qui savent pourtant, lorsqu'il le faut et dans l'intérêt de notre organisme, être des relais d'opinion auprès de la « société civile » ?
- **par les autres membres de ces instances, élus et citoyens**, au vu de l'étonnement difficilement dissimulables de nos élus, et de leur incapacité à répondre aux questions qui leur sont posées en aparté de ces réunions plénières ?

C'est faire la démonstration aux autres du manque d'information et de transparence au sein même du CEA.

C'est également ignorer que chaque site du CEA est implanté et étroitement imbriqué dans la vie économique, sociale et politique de sa région, de son département, de sa ville où l'emploi naturellement, **mais également la communication de proximité est un vecteur d'acceptabilité essentiel.**